



Compte-rendu

Réunion du comité de concertation des utilisateurs - Plan de gestion concertée du Lac Kipawa

Le mardi 4 juin 2013 de 18h00 à 21h50, salle communautaire de la municipalité de Kipawa

1) Tour de table

La soirée a débuté par un tour de table pendant le souper. Les personnes présentes étaient :

Comité de concertation des utilisateurs			
Groupes	Désignation des représentants	Présent à la rencontre du 4 juin 2013	Absent à la rencontre du 4 juin 2013
Municipalités			
Témiscaming	Philippe Barette	X	
Kipawa	Norman Young	X	
Laniel	Yvon Gagnon (substitut Susie Trudel)	X	
Béarn	Luc Lalonde		X
Secteur environnemental et communautaire			
Association environnementale	Apart : Johanne Descoteaux (substitut Doris Hénault)	X	
Association de riverains	Henri Laforest	X	
Association d'utilisateurs	Plaisanciers : Daniel Goulet (également chambre de commerce Témiscaming-Kipawa)	X	
Chasseurs, pêcheurs	Gino Lafrenière		X
Pôle citoyens	André Lapierre, Claude Bérubé et Clyde & Thomas Mongrain, Karen Kowalchuk & Stephen Kilburn	Tous présents	
Secteur économique			
Pourvoyeurs (secteur économique et touristique)	Yves Bouthillette (substitut Réjean Baudoin)	X	
Tourisme	Simon Laquerre (substitut : Dany Gareau, Ghyslaine Dessureault consultée également)	X	
Milieu industriel	Claude Brisson (Matamec)	X	
Chambre de commerce Témis-accord	Robin Larochelle	X	
Premières nations			
Eagle Village	En attente		
Wolf Lake	En attente		

Des personnes ressources étaient également présentes pour écouter les discussions et répondre aux questions spécifiques :

- ❖ Ministère des Ressources naturelles :
 - Alain Fort, biologiste, Direction de l'expertise Énergie-Faune-Forêts-Mines-Territoire
 - Jean-Pierre Hamel, biologiste, Direction de l'expertise Énergie-Faune-Forêts-Mines-Territoire
 - Pascal Martel, responsable régional de la planification territoriale et de l'aménagement du territoire
- ❖ MRC de Témiscamingue : Daniel Dufault, coordonnateur de l'aménagement du territoire et développement régional.

Une présentation de la problématique des niveaux d'eau a été faite par Andrée Bilodeau, Centre d'Expertise Hydrique du Québec.

Les membres suivants du comité de pilotage étaient présents :

- Tomy Boucher, directeur général adjoint, MRC de Témiscamingue
- Ambroise Lycke, directeur général, Organisme de bassin versant du Témiscamingue
- Claude Massé, chef de l'unité de gestion, ministère des Ressources naturelles à Ville-Marie.

2) L'ordre du jour est adopté

3) Résumé rapide de la démarche du plan de gestion concertée du lac Kipawa

La démarche est résumée par le chargé de projets avec pour rappel que le détail est donné dans le plan de projet rendu public et disponible à l'adresse suivante :

http://obvt.ca/fichiers/Plan_de_projet_lac-Kipawa_0.pdf

Le plan de gestion concertée est une initiative de la MRC de Témiscamingue qui a donné le mandat de rédaction et d'organisation de la démarche à l'OBVT.

C'est une démarche dynamique avec des échéanciers et des étapes qui se succèdent pour faire avancer le plan de gestion qui sera idéalement terminé en janvier 2014. Une interrogation de l'assistance permet de donner la précision suivante : le plan de gestion concertée du lac Kipawa pourrait être terminé en début d'année prochaine mais les actions et recommandations seront étalées dans les prochaines années.

La consultation publique a eu lieu le 18 avril 2013 et la première rencontre du comité de concertation des utilisateurs représente les premières étapes de rédaction du plan de gestion concertée. En effet, ce comité sera amené à commenter et à enrichir le contenu du plan de gestion.

Ce plan de gestion concerté est une première pour un territoire à caractère faunique dans la région. Le but n'est pas de développer à tout prix mais bel est bien de faire une évaluation complète de la situation : quelles sont les caractéristiques du lac (revue de littérature et rapports de spécialistes) et quelle est la volonté des personnes concernées? Des propositions d'actions pourront également être faites. Le document ne sera pas décisionnel mais plus il est complet, plus les décideurs auront les clés en main pour faire des choix judicieux.

Un comité de pilotage est présent dans un but principalement administratif, pour s'assurer que le projet sera mené à son terme, bien organisé, que les budgets sont respectés et les objectifs atteints. C'est un rôle de coordination. Il se rencontre avant chaque étape cruciale pour décider de la meilleure façon de mener à bien chaque étape : par exemple la réunion de consultation publique, la rédaction des documents, etc.

Parallèlement, le comité de concertation des utilisateurs est présent pour faire un suivi au fur et à mesure de la démarche, son rôle et son fonctionnement sont décrits dans la partie suivante.

4) Rôle et fonctionnement du comité de concertation des utilisateurs

Le comité de concertation des utilisateurs a été fondé pour faire un suivi rapproché du projet et faire émerger les préoccupations de l'ensemble des acteurs gravitant autour du lac. Le comité de concertation n'est pas là uniquement pour valider des documents ou des propos recueillis, il est véritablement utile pour aiguiller le projet et s'assurer que les documents sont fidèles aux différents intérêts.

Il se réunira au cours de 3 rencontres dans l'année dont les objectifs sont résumés ici

1^{ère} rencontre 4 juin 2013 :

- 1^{ère} rencontre entre les membres du comité de concertation des utilisateurs (présentation, motivations à être présents à la table)
- Le rôle et les attentes des membres du comité de concertation des utilisateurs
- Commentaires sur les premières préoccupations issues de la grande réunion de consultation publique, des rencontres spécifiques et du sondage.
- Position du groupe qu'ils représentent

Aboutis aux préoccupations et intentions de développement.

❖ 2^{ème} rencontre (Juillet)

Consultation sur les orientations, les objectifs collectifs de développement concertés et la vocation du lac Kipawa. De façon concrète, le comité sera amené à définir les éléments qui amènent un consensus à la table et les éléments discordants.

❖ 3^{ème} rencontre (Octobre)

Consultation sur le plan d'actions et de zonage du lac Kipawa

- Les rencontres se dérouleront les soirs de semaine à la salle communautaire de la municipalité de Kipawa avec un souper.
- Les frais kilométriques pour les personnes bénévoles seront remboursés à hauteur de 0.40 \$/km sou présentation d'un rapport de dépense qui sera envoyé au chargé de projet.
- Les documents produits au fur et à mesure de la démarche seront envoyés au comité de concertation des utilisateurs pour relecture et commentaires.
- La composition du comité de concertation a été approuvée à l'unanimité.

5) Présentation des résultats de la consultation et commentaires

Les ateliers de consultation publique et le sondage ont permis de recueillir les opinions d'un grand nombre de personnes : une centaine de personnes à la réunion de consultation publique et 140 sondages remplis.

Plusieurs intervenants ont apporté des commentaires ou des questions qui ont été intégrés dans le document joint en annexe 1 : résultats développés.

6) Pause

Modification de l'ordre du jour

Il est proposé et approuvé que la situation du marnage soit présentée avant les préoccupations par groupes d'utilisateurs. Le but est d'éclairer les personnes présentes sur cette problématique.

7) Présentation de la situation du marnage par Andrée Bilodeau, Centre d'Expertise Hydrique du Québec

La présentation de Mme Bilodeau était basée sur trois parties principales :

- Présentation du Centre d'expertise hydrique du Québec et de la Commission de planification et de régularisation de la rivière des Outaouais
- Gestion du réservoir Kipawa
- Marnage automnal du réservoir

Suite aux demandes, la présentation a été partagée, voir l'annexe 2 : Présentation de la gestion des eaux retenues au réservoir Kipawa. L'annexe 3 : Paramètres d'exploitation – Réservoir Kipawa donne un résumé complet des niveaux au cours de l'année.

Plusieurs questions et commentaires sont amenés, voici les principaux points abordés :

- Besoin de communications régulières du centre d'expertise hydrique avec la population pour permettre une bonne compréhension
- Besoin d'impliquer la population locale dans les décisions concernant les niveaux d'eau
- Il y a des interrogations au niveau du barrage du ruisseau Gordon (a-t-il changé ?, est-ce que la pollution est plus entraînée par les déversements par le dessus ou par le dessous ? va-t-il être rénové bientôt ?

- Les populations de poissons sont menacées par les niveaux d'eau notamment
- Les seuils minimum qui peuvent être atteints à l'automne questionnent beaucoup.

8) Présentation des préoccupations et des intentions de développement (ou non) par chaque représentant des groupes

Une présentation par chaque représentant des groupes a été faite, le résumé est présenté en annexe 4.

9) Appréciation de la rencontre et discussion sur la tenue du prochain comité de concertation des utilisateurs

La rencontre a été appréciée de tous et une prochaine rencontre est prévue pour juillet sur le même modèle.

Annexe 1 : Résultats développés

Préoccupations

Les préoccupations peuvent être regroupées sous 11 groupes d'idées et 44 sous-groupes à partir de 284 initialement.

- Occupation du territoire
- Espèces envahissantes
- Niveau d'eau
- Qualité de l'eau
- Poissons
- Pêche
- Maintien de la qualité
- Protection
- Suivi du projet au fur et à mesure
- Après projet
- Autre

Le détail des grands groupes d'idées est donné ci-dessous :

Grands groupes d'idées	Sous groupes d'idées
❖ Occupation du territoire	Danger de restreindre l'accès au territoire en privatisant et de perdre un des derniers plans d'eau majeur public
	Régulariser la situation du lac Grindstone
	Chalets sans autorisation, notamment où il y avait déjà des projets enregistrés.
❖ Espèces envahissantes	Avoir plus d'information (moule zébrée et autres)
	Faire une lutte préventive pour éviter leur arrivée.
❖ Niveau d'eau	Agir en priorité sur ce point
	Impacts sur les populations de poissons
	Contrôler les niveaux (supervisés par des personnes locales)
	Provoque de l'érosion
	Les niveaux actuels ne sont pas en accord avec les besoins de la population.
❖ Qualité de l'eau	Besoin d'entretenir et de mettre en conformité les installations septiques et d'installer des nouvelles conformes pour les nouvelles constructions
	Stations de vidange et de nettoyage des bateaux nécessaires
	Protéger le bassin versant au complet pour préserver la ressource en eau
	Pas de fréquentation en plus, serait une menace pour

Grands groupes d'idées	Sous groupes d'idées
❖ Qualité de l'eau	la qualité de l'eau
	Surveiller la qualité
	Avoir des bandes riveraines (rôle des municipalités important).
❖ Poissons	Besoin de protection supplémentaire et innovatrice
	Diminution des populations déjà fragiles, ne pas mettre plus de pression
	Effet du marnage.
❖ Pêche	Surpêche, notamment au filet : à contrôler
	Maintenir et restaurer la qualité de pêche : continuer les programmes d'ensemencement, régler les problèmes de marnage, instaurer de nouveaux quotas de tailles et des nombres de prélèvements autorisés, remise à l'eau
	Que va-t-il se passer avec la pêche d'hiver ?
❖ Maintien de la qualité	Garder le lac comme il est maintenant : beau, tranquille, sauvage, favorable à la faune, suffisamment accessible et fréquenté, avec des richesses autochtones, pas plus de chasse et de pêche, poursuivre l'effet positif du moratoire
	Pouvoir continuer les activités actuelles (nager, pêcher, explorer, faire du ski nautique, etc.)
	Ne pas faire la même erreur que sur d'autres lacs qui ont perdu leur qualité initiale
	Protéger cette route canotable importante (notamment entre le lac Temagami et Dumoine)
	Surveiller davantage grâce à des gardiens fauniques.
❖ Protection	Protéger la faune, la flore, l'environnement, les paysages et l'écosystème au complet, ne pas laisser d'empreinte
	Protéger la beauté, la tranquillité
	Protéger contre la déforestation, la surexploitation et replanter où il y a des prélèvements
	Protéger le lac de la pollution
	Appliquer la réglementation actuelle.
❖ Suivi du projet au fur et à mesure grâce à une communication sur le projet et un suivi auprès de la population.	
❖ Autres	Pollution visuelle et sonore

Grands groupes d'idées	Sous groupes d'idées
❖ Autres	Réglementer la navigation sur le lac et dans les marinas pour la sécurité. Par exemple réglementer la vitesse et la faire respecter
	Éviter la concurrence déloyale des locataires de chalets contre les pourvoyeurs
	Lutter contre l'augmentation des impôts
	Avoir de meilleures relations avec les autochtones
	Informers la population et les intervenants sur l'état du lac
	Avoir une meilleure connaissance du milieu
	Faire un plan de gestion à court et long terme
	Gérer la demande croissante à prévoir avec la proximité de l'Ontario et du parc national
	Prendre en compte l'exploitation des gravières et sablières dans le périmètre d'étude.
❖ Après le projet, il faudra veiller à impliquer la population y compris après le 31 janvier 2014.	

Raisons du refus de développement

À partir de 130 suggestions, ce sont 8 raisonnements contre le développement qui émergent avec 16 justifications.

- Atteinte à l'intégrité du lac et à la qualité de vie
- Impacts négatifs
- Contre le développement industriel (mine, hydroélectrique, etc.)
- Contre la location de chalets
- Maintenir le lac tel qu'il est
- Contre le parc Opémican
- Contre le développement des pourvoies et le développement commercial
- Contre le développement de la villégiature

Raisonnements contre le développement	Justifications du refus de développement
❖ Atteinte à l'intégrité du lac et à la qualité de vie	Le lac ne sera plus ce qu'il était s'il est développé
	La beauté actuelle du lac fait son attractivité
	Conserver la tranquillité, la faiblesse

Raisonnements contre le développement	Justifications du refus de développement
	fréquentation, le trafic limité (routier et fluvial) et la pêche comme en ce moment.
❖ Impacts négatifs Plus de développement pourrait provoquer	Une augmentation du trafic
	Une augmentation des coupes forestières
	Une diminution ou une augmentation de la valeur des terrains (selon l'évolution du territoire en bien ou en mal)
	Une surpêche et un commerce de pêche illégale
	Une pollution provoquant la diminution de la qualité de l'eau et de l'air
	Une diminution de la popularité du lac (garantie par un faible développement)
	Un développement de nouveau terrain de camping qui nuirait à celui qui existe déjà.
❖ Contre le développement industriel (mine, hydroélectrique, etc.) qui pourrait menacer la qualité de l'eau et la viabilité du lac.	
❖ Contre la location de chalets qui provoque une concurrence déloyale pour les pourvoyeurs.	
❖ Maintenir le lac tel qu'il est.	
❖ Contre le parc Opémican.	
❖ Contre le développement des pourvoiries et le développement commercial : il y en a déjà suffisamment et tous n'arrivent pas très bien à s'en sortir.	
❖ Contre le développement de la villégiature (y compris autochtone) : causerait une pression sur le lac, l'eau, la faune et la flore.	

Développement envisagé

Au total, 74 idées de développement sont envisagées et ont été regroupées en 10 grands groupes et 27 modalités.

- Développement
- Développement axé sur le plein air et le respect de la nature
- Développement dans les secteurs déjà développés
- Développement d'élevage de poissons
- Développement limité et contrôlé
- À développer pour la navigation

- Autre type de développement
- Impact positif sur l'économie
- Législation
- Mise en conformité

Grands groupes d'idées pour le développement	Modalités
❖ Développement de nouveaux terrains	<p>Développer puisque c'est impossible dans les ZECs et les parcs</p> <hr/> <p>Donner accès à de nouveaux lots</p>
❖ Développement axé sur le plein air et le respect de la nature	<p>Le lac Kipawa pourrait devenir une destination privilégiée de chasse et de pêche</p> <hr/> <p>Créer un parc à grandeur du lac</p> <hr/> <p>Maintenir l'historique relié au lac</p> <hr/> <p>Si développement il y a, il doit se faire dans le respect de la nature et même rechercher à la valoriser.</p>
Développement dans les secteurs déjà développés : Kipawa, Laniel, Baie Dorval, Baie MacAdam, lac Grindstone.	
❖ Développement d'élevage de poissons	<p>Peut représenter une solution pour certain, en finançant par exemple avec les licences des pêcheurs.</p>
❖ Développement limité et contrôlé	<p>Instaurer des règles et développer de façon conforme à la législation (respect assuré par la MRC et le MRN)</p> <hr/> <p>Développer avec un nombre limité par année</p> <hr/> <p>Développer 10 à 20 chalets dans 50 secteurs</p> <hr/> <p>Développer à hauteur de 10-20% en plus, c'est tout</p> <hr/> <p>Développer à au moins 500 mètres des sites de camping ou de portage</p> <hr/> <p>Meilleur accueil par des plages publiques, éviter de tout privatiser, mettre en place des infrastructures de loisir de qualité</p> <hr/> <p>Contrôler le rachat des pourvoiries par des particuliers, favoriser le développement commercial contrôlé, se baser sur l'existant (renforcer les pourvoiries notamment)</p> <hr/> <p>Développer de manière progressive et accompagner par les infrastructures nécessaires (routes, ramassage des déchets, fosses septiques, etc.)</p>

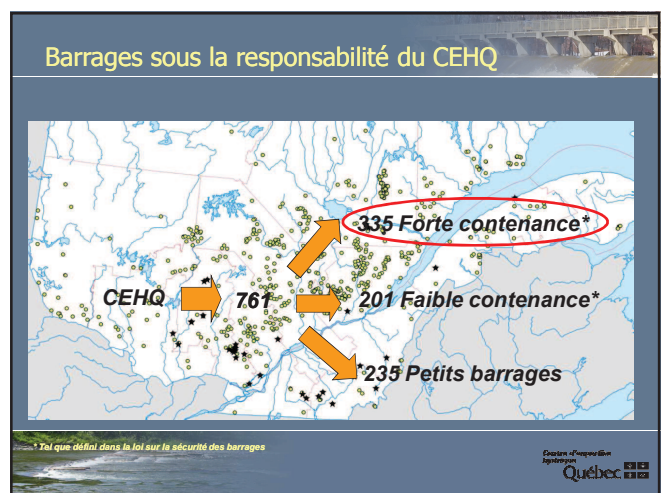
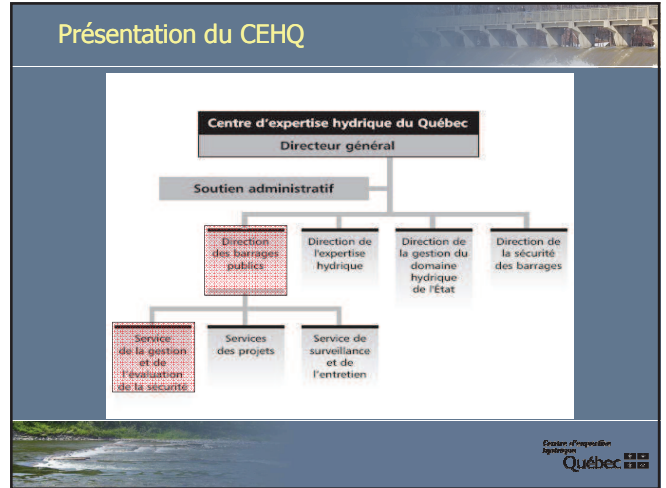
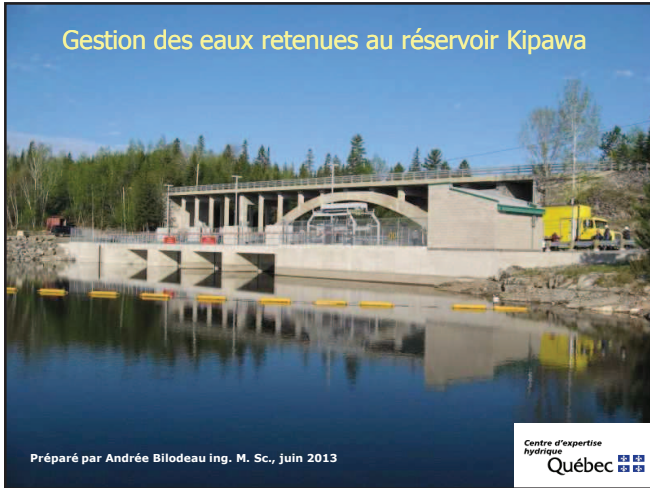
Grands groupes d'idées pour le développement	Modalités
❖ Développement limité et contrôlé	<p>Développer pour pouvoir s'occuper du lac et éviter sa dégradation</p> <p>Mettre en place un organisme indépendant responsable de la protection et du suivi de l'évolution de la qualité de l'environnement</p> <p>Gérer les retombées économiques en accueillant les gens et non en développant des constructions</p> <p>Contrôler l'accès à la chasse et à la pêche et développer en accord avec les premières nations.</p>
❖ À développer pour la navigation	<p>Stations de lavage et de pompage/vidange</p> <p>D'autres îles aménagées pour recevoir des bateaux.</p>
❖ Autre type de développement	<p>Hôtels, restaurants, location de canot et de kayaks</p> <p>Secteur commercial.</p>
❖ Impact positif sur l'économie Témiscamiennne qui en a besoin.	
❖ Législation : renforcer les lois sur les fosses septiques et les autres lois en vigueur au lac Kipawa.	
❖ Mise en conformité des habitations illégales.	

Des problématiques à régler avant de développer

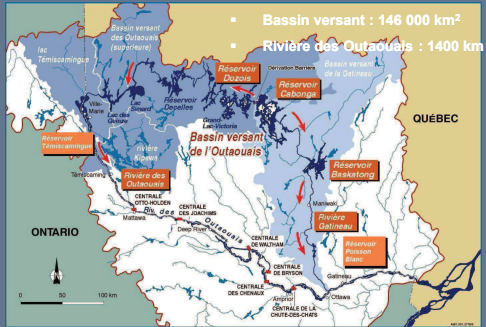
Lors de la réunion de consultation publique et par la suite, à travers le sondage, 4 problématiques importantes sont ressorties et doivent être réglées avant de développer.

- Stabiliser le niveau de l'eau avant de développer
- Être informé sur les variations des taux de taxes, danger de voir augmenter les taxes des résidents encore si construction de nouvelles infrastructures (routes, lignes électriques, etc.)
- Bien documenter et trouver des solutions aux problèmes actuels avant de penser à développer
- Réglementer le contrôle et la régulation des égouts et de la pollution.

Annexe 2 : Présentation de la gestion des eaux retenues au réservoir Kipawa

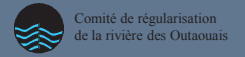


Rivière des Outaouais



Comité de régularisation
de la rivière des Outaouais
Québec

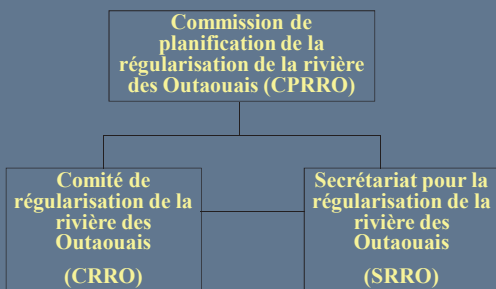
Rivière des Outaouais



- Gestion des ouvrages de concert avec le CRRO
- Prévisions court terme et moyen terme ;
- Conférences téléphoniques hebdomadaires et quotidiennes en période de crue ;

Comité de régularisation
de la rivière des Outaouais
Québec

Rivière des Outaouais



Comité de régularisation
de la rivière des Outaouais
Québec

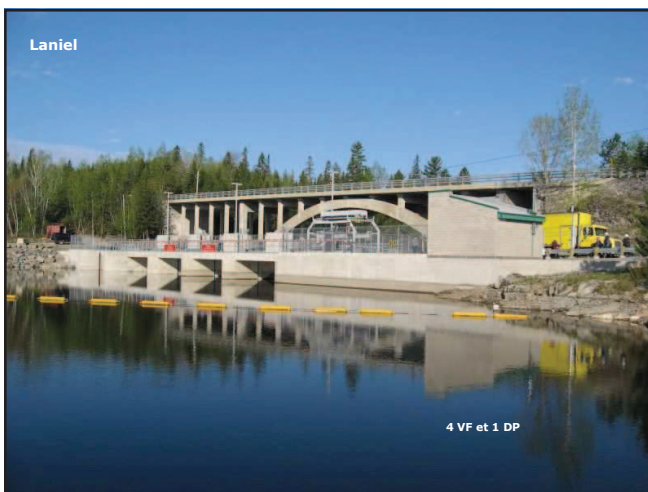
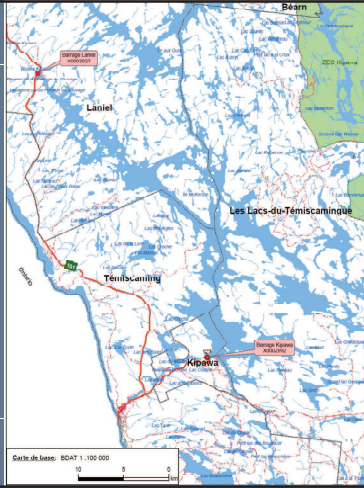
Gestion du lac Kipawa

Gestion en temps réel qui vise des objectifs multiples

- La sécurité des ouvrages
- Le contrôle des inondations
- La villegiature
- Les besoins environnementaux
- La production hydroélectrique

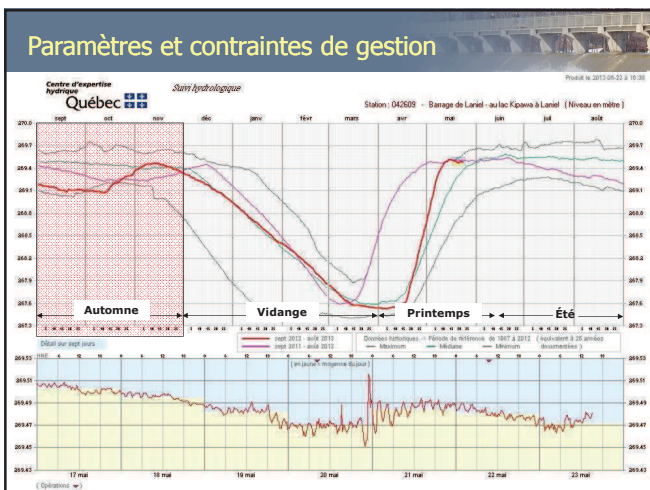
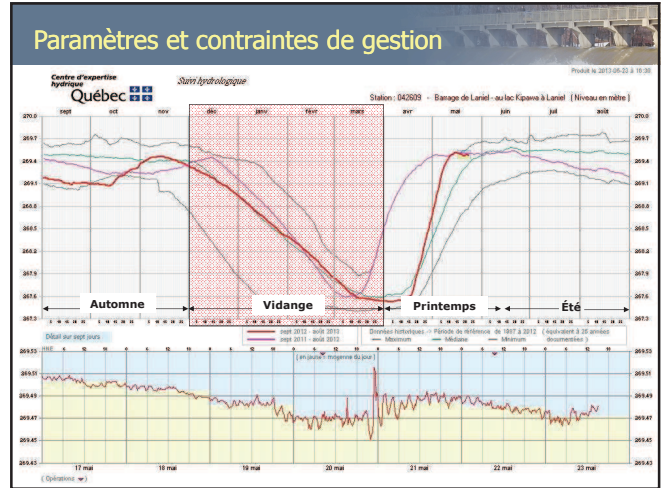
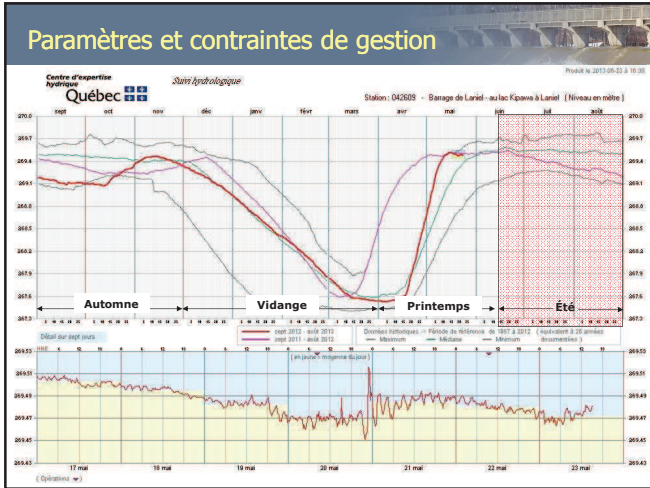
Comité de régularisation
de la rivière des Outaouais
Québec

- Deux barrages sur le pourtour du lac ;
- La régularisation des eaux s'effectue principalement via le barrage Lanier ;



Paramètres et contraintes de gestion

Niveau de débordement :	270,25 m
Niveau maximal d'exploitation :	269,75 m
Niveau normal d'exploitation :	Entre 269,50 m et 269,55 m
Niveau minimal estival :	269,50 m
Niveau de vidange :	En moyenne environ 267,60 m
Débit minimal rivière Kipawa :	15 m ³ /s
Débit minimal ruisseau Gordon :	10 m ³ /s
Seuil mineur d'inondation rivière Kipawa :	300 m ³ /s
Seuil mineur d'inondation ruisseau Gordon :	28 m ³ /s



Paramètres et contraintes de gestion

Objectifs de la vidange

- Sécurité des ouvrages et contrôle des inondations ;
- Permet de soutenir la production hydroélectrique en période de faible hydraullicité ;
- Lac qui a le moins de marnage ;

Centre d'expertise
Hydro Québec

Paramètres et contraintes de gestion

Marnage des réservoirs du CEHQ

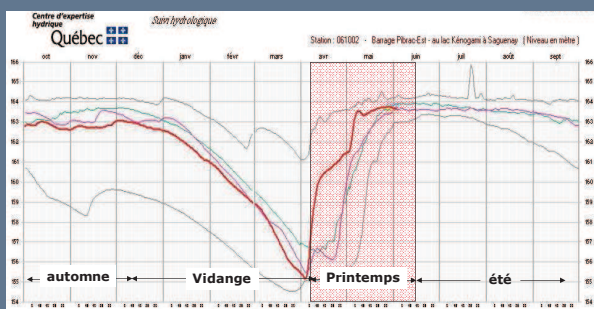
Des Quinze	2,5 à 2,6 m
Mitichinamécus	3,8 m
Kiamika	3,5 m
Rapide-des-Cèdres	7 m
Kipawa	1,9 à 2 m

Paramètres et contraintes de gestion

Remplissage – Crue printanière

- Contrôle des inondations ;
- Atteindre le niveau visé pour la période estivale ;
- Prédiction journalière des apports à venir en fonction des prévisions météorologiques ;

Paramètres et contraintes de gestion



Paramètres et contraintes de gestion

Exemple crue printanière 2013

- Apports au réservoir correspondant à une crue centennale estimée à 500 m³/s ;
- Au plus fort de la crue, les débits évacués ont été limités à 200 m³/s pour limiter les inondations en aval et compte tenu du niveau très élevé au lac Témiscamingue ;
- Au réservoir Kipawa, un débit de 310 m³/s a été évacué et il s'agit du plus fort débit évacué au cours des 15 dernières années ;
- De la mi-avril au début juin, le Comité de régularisation a tenu des conférences téléphoniques quotidiennes pour l'analyse des prévisions hydrologiques et des stratégies de gestion des divers exploitants ;

Paramètres et contraintes de gestion

Projet de Marnage automnal

- Demande du MRNF ;
- Analyses réalisées ;
- Actions à venir ;

Marnage automnal

- **Marnage de 50 cm**
 - ✓ En période de faible et de moyenne hydraulicité, le lac ne peut être remonté à 269,50 m avant la vidange hivernale ;
 - ✓ En période de forte hydraulicité un débit de 110 m³/s doit être évacué pour vidanger ;
- **Marnage de 30 cm**
 - ✓ En période de faible hydraulicité, le lac ne peut être remonté à 269,50 m avant la vidange hivernale ;
 - ✓ En période de forte hydraulicité un débit 85 m³/s doit être évacué pour vidanger ;
- **Pour tous les scénarios de marnage**
 - ✓ Pertes au niveau de la production hydroélectrique ;

Marnage automnal

Demande du MRNF : Marnage équivalent à celui du printemps

- Requier des évacuations supérieures au seuil d'inondation en aval pour réaliser en un mois la vidange que l'on réalise sur 4 mois en hiver ;
- Impossible de remonter le réservoir par la suite ;
- Analyse de différents scénarios et consultation auprès des autres membres du CRRO ;

Marnage automnal

- **Scénario mis à l'essai**
 - ✓ Viser un marnage de 30 à 40 cm du 1er septembre au 1er octobre si les conditions le permettent ;
 - ✓ Maintenir le niveau du lac à 269,10 m entre le 1er et le 20 octobre ;
- **Actions demandées au MRN**
 - ✓ Collaboration pour informer au préalable les riverains ;
 - ✓ Évaluer si cette mesure apporte une réelle amélioration ;



ANNEXE 3 : TABLEAU DES PARAMÈTRES D'EXPLOITATION RÉSERVOIR KIPAWA

BARRAGES LANIEL (X0003027) ET KIPAWA (X0002992)

Centre d'expertise
hydraulique
Québec
VERSION AU 2013-06-06

Niveaux	Valeur	Commentaires
Niveau moyen de vidange :	267,60 m	Niveau de vidange atteint en moyenne avant le début de la crue printanière.
Niveau minimal estival :	269,50 m	
Niveau normal d'exploitation :	Entre 269,50 m et 269,55 m	
Niveau maximal d'exploitation :	269,75 m	Niveau que l'on vise à ne pas dépasser en période de crue.
Débits – Rivière Kipawa	Valeur	Commentaires
Débit minimal :	15 m ³ /s	Débit minimal à respecter pour l'habitat aquatique.
Débit seuil mineur d'inondation :	300 m ³ /s	Débit à partir duquel le terrain et un garage d'un riverain de la rivière Kipawa sont affectés.
Débits – Ruisseau Gordon	Valeur	Commentaires
Débit minimal :	10 m ³ /s	Les vannes du barrage Kipawa sont laissées à une ouverture constante pour fournir ce débit
Débit seuil mineur d'inondation :	28 m ³ /s	Début des inondations dans la municipalité de Kipawa.

Informations sur la gestion
GÉNÉRAL
<ul style="list-style-type: none"> - La gestion du réservoir Kipawa vise principalement à réduire les risques d'inondation en aval et à maintenir un plan d'eau pour les activités récréotouristiques. - Le barrage Kipawa fait partie des réservoirs de la rivière des Outaouais et fait l'objet d'une gestion intégrée par la Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais (CPRRO) et le Comité de régularisation de la rivière des Outaouais (CRRO). On peut trouver de l'information sur la CPRRO et sur les réservoirs de la rivière des Outaouais à l'adresse http://rivieredesoutaouais.ca. - Les niveaux d'eau du lac Kipawa et les débits de la rivière Kipawa et du ruisseau Gordon sont disponibles sur le site internet du CEHQ à l'adresse http://www.cehq.gouv.qc.ca.



ANNEXE 3 : TABLEAU DES PARAMÈTRES D'EXPLOITATION RÉSERVOIR KIPAWA

BARRAGES LANIEL (X0003027) ET KIPAWA (X0002992)

Centre d'expertise
hydraulique

Québec

VERSION AU 2013-06-06

Informations sur la gestion

HIVER

- Durant l'hiver, le réservoir est vidangé progressivement en prévision des crues printanières. Cette vidange permet d'assurer la sécurité des populations à l'amont et à l'aval du barrage. La vidange permet aussi de régulariser les eaux en période de faible hydraulité pour la production hydroélectrique.

PRINTEMPS

- Au printemps, on procède au remplissage du réservoir en minimisant les inondations en aval et en visant l'atteinte du niveau 269,50 m pour le début de la saison estivale.

ÉTÉ

- Durant la saison estivale on vise à maintenir le niveau du lac entre 269,50 m et 269,55 m. En période de crue on vise à stabiliser le niveau du lac entre 269,50 m et 269,75 m.

AUTOMNE

- Durant l'automne le niveau du lac peut descendre en bas de 269,50 m ce qui permet une plus grande marge de manœuvre pour la gestion des crues automnales. Au début décembre, pour le début de la vidange hivernale, on vise à remonter le niveau à près de 269,50 m.

Annexe 4 : Préoccupations des groupes du comité de concertation des utilisateurs

Municipalités

❖ Béarn : Luc Lalonde

Pas de réponse pour le moment

❖ Laniel : Yvon Gagnon

Le président du comité municipal de Laniel, Monsieur Yvon Gagnon, parlant au nom de ces concitoyens, résume les préoccupations comme suit :

Des essais de marnage pourraient permettre d'atteindre des niveaux plus proches des besoins.

Au sujet de la pêche, les nouvelles règles proposées par le ministère devraient être décidées avec les pourvoiries pour maintenir l'intérêt des clients et des autres utilisateurs. Ces règles doivent être respectées. L'impact de la pêche au filet doit être mieux connu. Enfin, les coupes de bois devraient être encadrées d'une façon rigoureuse.

Le développement touristique pourrait être une bonne issue s'il est contrôlé pour ne pas atteindre une trop forte densité (le nombre et la capacité d'hébergement des pourvoiries par exemple, ne doivent pas être excessifs).

Le développement résidentiel et de la villégiature devraient être laissés à la discrétion des municipalités. Une harmonisation des règlements entre municipalités pour l'aménagement des berges et les installations septiques doit figurer dans le plan de gestion.

❖ Kipawa : Norman Young

Le maire de Kipawa, Monsieur Norman Young résume les préoccupations de ces concitoyens comme suit :

La santé du lac Kipawa n'est pas à son meilleur en ce moment et pourtant c'est un véritable joyau. Il faut faire un bon état des lieux de sa situation pour pouvoir planifier le futur.

Il faut regarder le lac Kipawa comme une richesse à préserver et non pas comme une opportunité de revenus. Il est important de favoriser le tourisme.

Le futur des personnes qui le fréquentent réside dans le bon état du lac, si celui-ci venait à se dégrader, beaucoup de secteurs en souffriraient (municipalités, industries, communautés autochtones, etc.). Les choix faits en ce moment sont primordiaux.

Consulter et donner des conseils aux résidents locaux est important à développer par les instances gouvernementales.

❖ Témiscaming : Philippe Barette

Le maire de Témiscaming, Monsieur Philippe Barette, résume les préoccupations de ces concitoyens de la manière suivante :

Le consensus à obtenir est de permettre un développement, souhaité par plusieurs, sans porter atteinte à la qualité d'un des 10 plus beaux lacs du Québec. Une perte de qualité mènerait à une

diminution de la valeur monétaire et environnementale du lac Kipawa. Le développement ne doit pas se faire avant d'avoir une bonne connaissance du territoire et de régler les problèmes existants.

Une sensibilisation et une éducation de tous les utilisateurs à la manière de bien se comporter pour préserver la ressource sont importants.

Secteur environnemental et communautaire

❖ Association environnementale : Association pour l'avenir des ressources Témiscamiennes, Johanne Descoteaux

Le secteur environnemental, appuyé par Johanne Descoteaux pense qu'il n'est pas possible de se prononcer à l'heure actuelle sur la pertinence d'un développement quel qu'il soit. Il faut mieux documenter les problématiques existantes et élucider les inconnus. Savoir quel type de développement est possible permettrait de donner un avis plus éclairé.

Il faudra absolument éviter de faire rimer développement et perte des nombreuses qualités du lac Kipawa. Sachant qu'il y a déjà des problèmes en ce moment il semble difficile d'envisager plus de développement. Le principe de prudence est de mise pour être capable d'exploiter nos ressources sans les compromettre.

❖ Association de riverains : Henri Laforest

En tant que représentant des associations de riverains, Henri Laforest soumet plusieurs préoccupations de son groupe :

Le prix des terrains a explosé depuis les dernières décennies, ce qui provoque le rachat des terrains par des personnes étrangères à la région.

Le développement ne doit pas se faire au détriment de la qualité du lac et il doit être organisé.

Il faut faire un suivi du respect des réglementations au niveau des municipalités.

❖ Association d'utilisateurs : plaisanciers et chambre de commerce Témiscaming-Kipawa : Daniel Goulet

Après avoir consulté les clients de son entreprise de loisirs nautiques, plusieurs plaisanciers et résidents du lac Kipawa, Daniel Goulet a ces points à apporter :

L'aménagement des rives du lac avec des bandes riveraines et la préservation du paysage (contre la déforestation par exemple) sont essentiels.

Quand on parle de développement, il ne faut pas dire oui ou non selon ce groupe :

Oui au développement des marinas équipées de stations de pompage, des plages publiques avec quais et toilettes, des points d'arrêts sur l'ensemble du lac avec service minimum pour le camping (toilettes, etc.)

Non au développement de nouvelles résidences pour le moment (si viennent à se développer par la suite, veiller à avoir des normes strictes). Avant d'ouvrir d'autres projets immobiliers, veiller à ce que les résidents actuels respectent certains critères : champs d'épuration, aménagement des bandes riveraines, Maximum de 2 quais par propriété afin de ne pas déguiser le paysage.

Non au projet minier qui ne correspond pas à l'idée de préserver la qualité de l'eau

Pour la chambre de Commerce Témiscaming Kipawa, également représentée par Danierl Goulet, le développement qui pourrait avoir des effets bénéfiques sur l'économie est souhaité. Les projets de développement miniers et autres ne sont acceptables que s'ils sont faits avec respect de la nature et de l'environnement. Des études approfondies doivent être complétées avant chaque projet.

❖ Fédération des Chasseurs-pêcheurs : Gino Lafrenière

Pas de réponse pour le moment

❖ Pôle citoyen :

- Claude Bérubé

En tant que citoyen et grand utilisateur du lac Kipawa, Claude Bérubé approuve beaucoup de préoccupations qui ont été prononcées.

La priorité sur laquelle se concentrer est la qualité de l'eau.

Il faut bien prioriser les actions et les projets pour ne pas se laisser déborder.

- André Lapierre

En tant que citoyen, André Lapierre avance que l'important est de maintenir la qualité de l'eau qui est menacée par les activités humaines et industrielles.

Les fosses septiques désuètes et l'utilisation de véhicules à moteur deux-temps sont des menaces à cette qualité tandis qu'il ne devrait tout simplement pas y avoir d'activité industrielle à proximité du lac.

Il serait important d'améliorer la situation actuelle pour en prendre le contrôle avant d'aller de l'avant avec de nouveaux développements (durables si c'est le cas).

- Clyde Mongrain

En tant que citoyen et membre de la communauté autochtone d'Eagle Village, Clyde Mongrain pense que l'arrivée massive de résidents étrangers au territoire et à la Province est un problème surtout quand ceux-ci ne veulent pas suivre les règles en place. Poser des problèmes et repartir ensuite n'est pas excusable sans sanctions financières.

Il décrit plusieurs situations de contournement des règles existantes qui doivent être mieux surveillées pour limiter les abus (pêche au-dessus des quotas, coupe et utilisation d'arbres pour des usages privés, etc.).

Il mentionne qu'il y a une différence entre les personnes autochtones et les allochtones qui n'est pas toujours admise.

- **Thomas Mongrain**

En tant que résident de Kipawa, Thomas Mongrain est surtout préoccupé par la ressource en poissons : la pêche par les particuliers et les premières nations n'est pas le problème principal (ces derniers pêchent surtout le Doré et le brochet, moins le touladi), ce sont les pourvoyeurs qui menacent le plus les populations de poissons.

Il y a un problème réel de relations entre les premières nations et les allochtones.

Concernant le développement éventuel, le ministère des Ressources naturelles peut lutter contre le développement dans les mauvaises places. S'il y a un développement, le tourisme et les campings sont souhaitables, mais pas de nouveaux chalets.

- **Karen Kowalchuk & Stephen Kilburn**

En tant que propriétaires et utilisateurs du lac, Karen Kowalchuk et Stephen Kilburn apprécient grandement la qualité biologique préservée du lac Kipawa et sa tranquillité.

Tout ce qui pourrait avoir un impact sur les qualités et les caractéristiques présentes les préoccupe.

Il y a besoin de plus de connaissance pour bien décider de ce qu'il est possible de faire pour le lac et d'un meilleur respect des normes existantes. Une éducation et une sensibilisation de la population sont primordiales.

Secteur économique

❖ **Pourvoyeurs (secteur économique et touristique) : Yves Bouthillette**

Après avoir consulté plusieurs pourvoyeurs sur le lac Kipawa, mais aussi des clients, monsieur Bouthillette résume l'opinion de ce secteur comme suit :

Il ne faut pas développer tant qu'il y a des problèmes et il y en a plusieurs. Un exemple est l'impossibilité pour les pourvoyeurs d'acheter les terrains où se trouvent leurs installations pendant que l'on vend à des non-résidents.

La faune reste la priorité ainsi que le milieu naturel sur et autour du lac.

Lutte contre la pollution de l'eau, visuelle et sonore.

S'il y a un développement, il devrait se faire en consolidant les infrastructures touristiques existantes avant tout (notamment les pourvoiries).

Le développement doit se faire avec la garantie d'un développement durable et non nuisible à l'environnement.

Il est grand temps de disposer d'un regroupement (comité ou association), dévoué au lac Kipawa en particulier, qui pourrait être l'interlocuteur privilégié avec les spécialistes notamment.

❖ **Tourisme : Simon Laquerre-Dany Gareau**

D'un point de vue touristique, le lac Kipawa est un joyau peu développé qui fait partie des 10 plus beaux lacs du Québec. Il doit être protégé de la pollution (essence, installations d'épuration

résidentielle non conformes, etc.), de la surpêche, des effets négatifs du marnage et du développement industriel notamment.

Un développement est possible, mais axé sur le récréotourisme (des entreprises et le parc d'Opémican à venir représentent un bon support plutôt que de partir de nouveaux projets). Il devrait être centralisé sous une entité officielle (Aire faunique communautaire par exemple). Permettre au plus grand nombre (locaux et visiteurs) de découvrir le Témiscamingue et le secteur du lac Kipawa favoriserait sa connaissance et donc sa préservation. Une gestion concertée est souhaitable ainsi qu'un développement du tourisme d'aventure.

❖ Milieu industriel : Claude Brisson

Le groupe Matamec explorations voulait résumer son implication en deux points principaux :

Matamec propose pour l'instant un projet minier qui, s'il est mis en activité, ne le sera pas avant 18 à 24 mois ce qui permet à la population de bien cerner le projet et de faire une évaluation environnementale complète.

Les impacts du projet vont essayer d'être limités au maximum et en contrepartie, les retombées positives pourraient être nombreuses : études sur la connaissance du territoire qui seront disponibles, fonds disponibles pour la réfection des installations septiques désuètes ou des stations de pompage des bateaux maisons par exemple. Les retombées économiques pour la MRC sous forme de taxes foncières permettraient de retourner immédiatement à la région.

❖ Chambre de commerce Témis-accord : Robin Larochelle

Le développement de la région est important, mais ne doit pas mener au gaspillage des ressources.

Le projet minier préoccupe, mais s'il est mis en activité, il doit respecter l'environnement et permettre d'injecter des fonds pour la protection du lac.

Les installations septiques existantes doivent être mises en conformité et les nouvelles seront strictement suivies.

Le développement immobilier doit profiter aux résidents et non à la population étrangère à la province.

Communautés autochtones

Sans avoir pris part au processus, les communautés autochtones d'Eagle Village et Wolf Lake ont fait part de différentes préoccupations :

- la crainte principale est de voir la ressource hypothéquée par un trop grand développement
- elles n'ont pas été consultées comme il se doit pour le projet de parc national d'Opémican (Communiqué de presse, 25 mars 2013)
- le projet d'exploitation de terres rares affectera significativement leur territoire (comme exprimé dans la déclaration d'affirmation des droits et titres et dans une lettre adressée au ministre de l'environnement fédéral Peter Kent : Chief Harry Saint-Denis, Chief Madeleine Paul, 2013). Il est exprimé que la mine ne permettrait pas d'atteindre leur objectif de protection du territoire, de l'eau et de l'environnement pour les générations présentes et futures.